

## Compte rendu du conseil municipal du 14 février 2013

**Présents :** Philippe AGNOLI, Gilles BIANCONE, Marie-Pierre DEBROSSE Jean-Michel GOBEROT, Claude GUELAUD, Jean-Marie LAGOUTTE, Stéphane LALLE, Frédéric LANOIR, Jean-Marie MICHELIN, Patrice RAYMOND, Pascal TATIGNY.

La séance est ouverte à 20h00.

### 1. Réforme du temps scolaire

Stéphane Lalle présente la réforme des rythmes scolaires.

Le gouvernement a élaboré un projet de loi visant à réformer les rythmes scolaires pour les élèves de maternelle et primaire. Réforme pour mieux apprendre et favoriser la réussite de tous les élèves.

L'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de 9 demi-journées incluant le mercredi matin. Tous les élèves continueront de bénéficier de 24 heures de classe par semaine sur 36 semaines.

L'ajout de 3 heures d'enseignement le mercredi matin permettra d'alléger les 4 autres journées en moyenne de 45 minutes.

Ce nouveau temps de 45 minutes appelé péri-éducatif sera encadré et décidé par chaque commune ou SIVOS ayant la compétence scolaire. Il sera donnée liberté aux familles d'inscrire ou non leurs enfants aux activités péri-éducatives (ex = sport, culture, musique, etc...).

Le projet de loi prévoit une mise en place des nouveaux rythmes dès la rentrée 2013 avec possibilité de report pour la rentrée 2014.

L'Etat accompagnera financièrement les communes souhaitant appliquer cette réforme dès 2013 à hauteur de 50€ forfaitaire par enfant. Cette aide financière ne sera pas reconduite en 2014 quelle que soit l'option prise par les communes en 2013.

#### Calendrier :

- a) chaque commune doit délibérer avant le **31 mars 2013** pour décider d'un report ou non pour 2014.
- b) Le conseil général qui a la compétence transports scolaires doit être informé par la commune avant le **9 mars 2013** de son souhait ou non de reporter la réforme à 2014.

Les responsables du SIVOS et les maires de Chaignay et Marsannay-le-Bois rencontreront début mars, les représentants des parents d'élèves afin d'écouter leurs doléances. Le conseil municipal délibérera lors du prochain conseil du 21 mars 2013.

2. Constitution commission ouverture des plis appel offre maîtrise d'œuvre presbytère/bibliothèque

Outre le président, Jean-Marie Michelin, 3 titulaires : Philippe Agnoli, Gilles Biancone, Stéphane Lalle et 3 suppléants : Marie-Pierre Desbrosse, Jean-Michel Goberot, Pascal Tatigny sont nommés.

La commission se réunira le 23/02 afin de choisir l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

3. Débat budgétaire

Les projets suivants seront inscrits en 2013 : maîtrise d'oeuvre presbytère/bibliothèque, réfection cuisine de la salle des fêtes, isolation salle de classe du bas, changement ordinateur et convecteurs mairie. Les travaux seront réalisés en fonction des financements obtenus

4. Intervention Stéphane Loureiro = bilan financier et prospectives

Stéphane Loureiro, directeur de CAP Territoire, diplômé du M2 "Finances des collectivités territoriales et des groupements", ancien élève de Patrice RAYMOND nous a offert une analyse approfondie des finances de la commune.

Le critère central d'appréciation de la bonne santé financière d'une collectivité ou d'un établissement public intercommunal est la "capacité de désendettement". Les banques placent ce critère au premier rang de ceux qui permettent ou non de prêter sans risque.

Cette capacité s'apprécie par tranche de 5 ans, la commune est située dans la tranche 0 à 5 ans.

0-5 ans : très bon

5-10 ans : bien, à surveiller

10-15 ans : mauvais

La totalité des données seront disponibles dans les prochaines semaines sur le site de la Covati.

Séance levée à 22h30.